



NORMANDIE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R28-2024-111

PUBLIÉ LE 30 JUILLET 2024

Sommaire

EPF Normandie / DIF Pôle foncier

R28-2024-07-26-00002 - CS FL DELEGATION SIGNATURE CESSION JUVIGNY
LES VALLEES (2 pages)

Page 3

EPF Normandie

R28-2024-07-26-00002

CS FL DELEGATION SIGNATURE CESSION
JUVIGNY LES VALLEES



DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE
DU DIRECTEUR GENERAL A MADAME CELINE SORTON

Le Directeur général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie, Monsieur Gilles GAL, en résidence à ROUEN, Carré Pasteur, 5 rue Montaigne

Vu le Décret n°68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Etablissement public foncier de Normandie dans sa version modifiée par le Décret n° 2018-777 du 7 septembre 2018, et notamment son article 13,

Vu l'arrêté de Madame la Ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité en date du 10 décembre 2015 nommant Monsieur Gilles GAL, Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier de Normandie à compter du 1er janvier 2016,

Vu l'arrêté en date du 18 décembre 2020 de Madame la Ministre déléguée auprès de la Ministre de la transition écologique, chargée du logement le renouvelant à cette fonction à compter du 1er janvier 2021

Vu l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011,

Vu le décret n° 2011-1900 du 20 novembre 2011,

Vu les articles L. 321-11 et R. 321-9 du code de l'urbanisme,

Considérant la convention de réserve foncière signée entre l'Etablissement Public Foncier de Normandie et la Commune de JUVIGNY LES VALLEES du 19 Décembre 2018, après décision du Directeur Général de l'Etablissement Public Foncier Normandie du 28 Novembre 2018, et délibération du Conseil Municipal en date du 10 Septembre 2018.

Considérant le projet d'acte de vente établi par Maître Virginie DABAT-BLONDEAU, Notaire Associée, membre de la Société Civile Professionnelle "Virginie DABAT-BLONDEAU et Florence GUÉRIN-SCHOEFFLER" titulaire d'un Office Notarial à SAINT HILAIRE DU HARCOUET (Manche), 17 rue Waldeck Rousseau, ayant reçu l'accord écrit de l'Etablissement Public Foncier Normandie,

Décide :

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Céline SORTON, chargée d'opérations foncières à l'Etablissement Public Foncier de Normandie, à l'effet de signer, l'acte authentique établi par le Notaire susmentionné, ou tout autre notaire associé ou salarié de l'étude, par lequel cet établissement procède à l'aliénation de l'ensemble immobilier bâti à usage professionnel et d'habitation au profit de la Commune de JUVIGNY LES VALLEES sis à JUVIGNY LES VALLEES (50520), 5 Rue Eugène Dollé, cadastré section AB numéro 258 pour une contenance de 01a 63ca et les droits indivis dans la copropriété d'un terrain à usage de cour commune et de passage ouvrant sur le chemin départemental numéro 5 et la rue de l'Eglise, ayant une superficie cadastrale de 910m², section AB numéro 246, moyennant le prix principal de **QUATRE VINGT-SEPT MILLE QUATRE CENT VINGT EUROS ET SOIXANTE-TROIS CENTIMES (87 420,63 EUR) TTC**, valable jusqu'au 14 Août 2024, se décomposant en valeur foncière à 85.000 €, auquel s'ajoutent les frais d'acquisition d'un montant de 2.017,19 €, la TVA sur marge d'un montant de 403,44 €, et stipulé payable dans le délai de 45 jours ; passé ce délai, la partie du prix non réglée porterait intérêt au taux légal. Etant précisé que ledit bien est loué par bail commercial depuis le 14 Août 2019, pour se terminer le 13 Août 2028, au profit de la SELARL Véronique MARTIN.

Article 2 : La présente décision sera notifiée à l'intéressée et publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement Public Foncier de Normandie

Fait à Rouen, 26-07-2024
Le Directeur général

Gilles GAL

✓ Certified by  yousign

Notifiée à Rouen
à Madame Céline SORTON le

29-07-2024

Céline SORTON

✓ Certified by  yousign